

DEPARTEMENT

DE LA COMMUNE DE PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX
27510

EURE

Séance du **16 février 2021**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Date de la convocation
11/02/2021

Date d'affichage
11/02/2021

Objet de la Délibération
MISE EN PLACE DE 4 HYDRANTS - DL 7/2021

L'an deux mille vingt et un

et le 16 février

à 18 heures 15

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **M. MAINGUY**

Présents : Mmes, MM., MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, DESCHAMPS, GILLET, GLEIZES, GUION, LE LAN-LE LUYER, LONGIN, MAGNAUDEIX,

Absents : Mmes, M, WECKSTEIN et LOCHON (pouvoir P. MAINGUY), INIGO et VAUZOU (pouvoir C.GLEIZES), PODGORSKI (pouvoir P. CARRIER)

A été nommé secrétaire : Mme MAGNAUDEIX

MISE EN PLACE DE 4 HYDRANTS - DL 7/2021

M. le Maire explique au conseil qu'il convient de remédier au plus tôt et dans l'intérêt des usagers et des élus à la couverture incendie de notre village afin de faciliter l'action des Sapeurs-Pompiers et de répondre à la RDDECI selon les préconisations de la loi.

L'analyse opérationnelle et technique invite donc à doter la commune de quatre nouveaux hydrants.

Hydrant n° 1 Chemin des Pieds Corbons

Hydrant n° 2 Rue aux Huards

Hydrant n° 3 Route des Andelys

Hydrant n° 4 Route des Andelys lieu-dit « Bouches Manons »

Le conseil accepte à l'unanimité le projet et autorise M. le Maire à faire des demandes de subvention auprès de tous les organismes possibles et à signer tous les documents s'y référant.

Envoyé en préfecture le 17/02/2021

Reçu en préfecture le 17/02/2021

Affiché le

ID : 027-212704779-20210216-DL_7_2021-DE



Le Maire, Pascal MAINGUY

